

Neuchâtel, le 11 avril 2025

Retour sur une année d'engagement constant des services de protection, de secours et de sécurité sur le littoral

Jeudi à la caserne de La Maladière, le Service de la protection et de la sécurité (SPS) de la Ville de Neuchâtel a tenu son rapport annuel, en présence d'une centaine d'invité-e-s. L'occasion de dresser le bilan des missions et des interventions des différents services de protection, de secours et de sécurité, et de féliciter les équipes pour leur engagement permanent auprès de la population.

Chaque année, le SPS accueille les autorités politiques ainsi que des partenaires, à dresser un bilan des missions et interventions sur l'ensemble de l'année. Ces rendez-vous ne sont pas seulement rétrospectifs, ils permettent de faire le point sur l'organisation des différents services de protection et de secours, appelés à se mutualiser et entrer en complémentarité à l'échelle du canton.

Les catastrophes naturelles de ces dernières années, qui ont frappé le Val-de-Ruz, Cressier et La Chaux-de-Fonds, ont en effet démontré la nécessité d'agir rapidement et de manière coordonnée. Ainsi que l'a rappelé le président du Syndicat intercommunal de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL), Thierry Pittet, face aux représentant-e-s des autorités communales de la Ville de Neuchâtel et de partenaires réunis : « *La création de commandements uniques et la volonté de mieux collaborer entre professionnels et volontaires nous permettent aujourd'hui de mieux adapter nos effectifs et nos moyens techniques aux enjeux et réalités sur le terrain* ».

Les camions de pompiers sont sortis plus de 1000 fois

Au-delà des grands catastrophes, les chiffres illustrent la pertinence d'unifier les structures et les processus pour conserver une efficacité sur le terrain. La Région de défense incendie du littoral (RDIL), sous la responsabilité de Stéphane Cosandier, a effectué 1380 sorties sur le littoral en 2024, dont 727 directement pour des incendies et éléments naturels, le reste étant partagé entre les missions de secours (29%), le service communautaire (11%) et le sauvetage sur le lac (7%). Une moyenne de 3,76 sorties par jour pour la brigade du feu qui regroupe en son sein les professionnel-les-s et les volontaires.

Ces 246 femmes et hommes de la RDIL sont désormais regroupé-e-s sous la bannière unique de la RDIL, l'une des 4 entités de défense incendie du canton. « *Chaque sapeur-pompier de la RDIL est animé par cette devise : 'Servir avec humilité, loyauté et respect'* », a indiqué Stéphane Cosandier.

La brigade sanitaire (ambulances), dotée de 52 collaboratrices et collaborateurs, 9 étudiants et 21 first-responders, a effectué de son côté 7281 missions, un nombre stable par rapport à 2023. Le nombre annuel d'interventions par tranche horaire montre que c'est à 18h que les ambulances sont le plus sollicitées (300 sorties) et à 10h du matin (261 sorties). A contrario, c'est à 4h que la brigade sanitaire est la moins sollicitée (91). Les raisons sont évidemment diverses mais les traumatismes des membres, y compris les luxations, font parties des accidents qui sollicitent le plus les ambulancières et ambulanciers, a expliqué Yves Vollenweider, responsable de la brigade sanitaire.

Plus de présence en zone piétonne

Du côté de la Sécurité publique, les chiffres montrent une tendance à la hausse des demandes citoyennes : 1460 contre 1111 l'année précédente. Les demandes concernent pour moitié la circulation : parcage interdit, véhicule en mouvement ou encore régulation suite à accident. La Sécurité publique, dotée de 40 collaboratrices et collaborateurs, 10 auxiliaires de circulation et 17 patrouilleurs scolaires, a aussi considérablement accru sa présence sur le domaine public, notamment en zone piétonne : 2846 heures contre 2618 en 2023, comme l'a rappelé Christian Bourquin, responsable de la Sécurité publique. Le nombre d'amendes est stable, environ 40'000 par an.

La protection civile, composée de 12 professionnels au sein de l'Office, a effectué 52 engagements en 2024, en cours de répétition et en interventions, ce qui représente près de 3000 jours/hommes. Le but est de protéger et de secourir la population et d'appuyer les organes de conduite en cas de catastrophe, mais aussi d'effectuer des travaux en faveur de la collectivité. Le tout avec des effectifs en diminution constante, comme l'a rappelé Jérôme Huguenin, commandant de l'OPC Littoral. Car en 20 ans, les effectifs ont fondu en Suisse, de 120 000 hommes à 50'000 à l'horizon 2030.

A l'occasion de ce rapport annuel du SPS, la conseillère communale en charge de la sécurité, Johanna Lott Fischer, n'a pas tari d'éloges sur l'engagement des femmes et des hommes de l'urgence : « *J'ai déjà eu l'occasion, depuis mon entrée en fonction il y a bientôt une année, de voir de près votre investissement incroyable en faveur de la population* », a salué la conseillère communale. « *Les étiquettes « Toujours présents » sur vos véhicules sont bien plus qu'un slogan, c'est un fait et le résultat d'un travail acharné que vous accomplissez chaque jour : pour cela, je vous félicite et vous remercie du fond du cœur !* »

Le SSCL, qu'est-ce que c'est ?

Le Syndicat régional de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL) est chargé de la gestion de la Protection civile, de l'Organe de conduite régional et de la défense contre les incendies et les éléments naturels. Composé de l'ensemble des communes du littoral neuchâtelois ainsi que de La Neuveville (BE), le SSCL a confié à la Ville de Neuchâtel le mandat de gérer le syndicat et de fournir les professionnel-le-s et le matériel nécessaires à l'accomplissement des missions. Ces derniers sont en charge de la conduite des pompiers volontaires, intégrés au sein de la Région de défense incendie du littoral (RDIL), et des astreints à la Protection civile (PCi).

Et le SPS ?

Le Service de la protection et de la sécurité (SPS) est l'un des plus importants services de la Ville, en nombre d'hommes avec plus de 150 équivalents plein temps et la conduite de quelque 1'000 hommes sur le littoral neuchâtelois et le Val-de-Ruz. Placé sous la responsabilité de Frédéric Mühlheim, le SPS réunit les domaines du feu, des Ambulances, de la Sécurité publique et de la Protection civile au sein de la caserne de La Maladière. Mais ce service compte aussi des entités administratives telles que la prévention incendie, la logistique et les ports, ainsi que l'Office de la mobilité. C'est enfin que SPS qui met sur pied l'Organe de conduite régionale (OCRg), actif notamment en période de risques ou de crises, comme par exemple lors de la pandémie de Covid-19.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

